

Les recensions de l'Académie de janvier 2026¹

Mamadou Dia : un fils du peuple : combats pour une Afrique souveraine et démocratique / sous la direction de Pape Sène, Moustapha Niasse et Roland Colin

Éd. L'Harmattan Sénégal, 2025

Cote : 69.573

L'Harmattan Dakar a publié, en 2025 et dans son intégralité, le témoignage laissé par Mamadou Dia (1910-2009), au sortir de prison en 1974 et au terme de près de douze ans d'incarcération. Rappelons les faits. La décolonisation des territoires coloniaux français a commencé par l'Afrique subsaharienne, dès 1957, avec l'octroi d'une première autonomie interne, puis l'accès à l'indépendance obtenue en 1960. À cette époque, le Sénégal, sous la conduite de Mamadou Dia, alors Chef du gouvernement, a fait le choix d'une rupture avec le modèle colonial à travers la mise en place d'une démocratie participative originale. Cette expérience a pris fin avec la crise politique de décembre 1962, qui vit l'arrestation de M. Dia en conflit avec le Président Senghor au motif de « tentative de coup d'état » et sa condamnation à la prison. Roland Colin, qui fut son directeur de cabinet, a enregistré son parcours de vie. Avec l'appui de la Fondation Mamadou Dia, en a été tiré le présent texte, lequel constitue non seulement un apport fondamental et l'histoire de la colonisation du socialisme africain mais aussi à la réflexion sur la relation entre démocratie et développement.

L'ouvrage est issu d'une collaboration entre Roland Colin, qui fut aussi enseignant aux universités de Paris III et Paris VIII ainsi qu'à Sciences-Po Paris, avant de prendre la présidence d'honneur de la fondation Mamadou Dia, de Mustapha Niasse, ancien Premier ministre du Sénégal et Président de l'Assemblée nationale sénégalaise, président de la fondation Léopold Sédar Senghor, et, enfin, de Pape Sene, directeur général de la fondation Mamadou Dia, enseignant-chercheur cofondateur de l'Exécutive master politique et management du développement potentiel Afrique à Sciences Po Paris. Le livre s'ouvre sur une triple préface de Joseph Ki-Zerbo, « Mamadou Dia, un grand baobab habité par un peuple d'oiseaux » (p. 7-10), de Mustapha Niasse, « L'internationale des forces du développement » (p. 11-12) et de Pape Sene, « Une rencontre pour la vie » (p. 13-15). Le premier met en lumière la puissante personnalité de M. Dia : une rigueur inébranlable héritée de ses parents, enracinée dans des vertus terriennes millénaires et dans une spiritualité musulmane profonde ; la passion de défendre les pauvres et les exploités ; la maîtrise de la dialectique entre théorie et pratique. Le deuxième insiste sur la dimension panafricaine du projet d'une internationale des forces du développement. Le troisième rappelle l'empreinte immense que lui a laissé sa proximité avec

¹ 

Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des sciences d'outre-mer](#)

Mamadou Dia en rappelant l'intérêt d'un premier volume paru en 2023 sur son héritage intellectuel².

L'ouvrage s'articule en deux parties. La première correspond au parcours de vie lui-même, sous le titre « Pour une Afrique souveraine et démocratique » (p. 17-204) et s'achève par une émouvante postface de Madeleine Dia « L'honneur d'un patriote dévoué corps et âme à la liberté de son peuple » (p. 203). Dans un chapitre 1 « De l'enfance à l'adolescence ou histoire d'une éducation », Mamadou Dia exprime tout ce qu'il doit à un père trop tôt disparu, à une mère à la fois aimante et exigeante, d'autant plus soucieuse d'élever son fils dans la foi musulmane qu'elle s'est elle-même convertie après son mariage, à l'expérience des travaux des champs, à l'école coranique, à sa scolarisation dans l'école de la République française à Saint-Louis, puis à l'école William Ponty de Gorée et à ses maîtres, notamment monsieur Dupont, à l'apport de l'école normale, à son engagement de concilier tradition et modernité, foi et progrès, prière et action.

Le chapitre 2 s'intitule « L'éducateur », (p. 47-70). Il est particulièrement éclairant sur la formation de celui qui deviendra un protagoniste majeur du socialisme coopératif africain. Il y formule un gisement très équilibré sur les cadres français en charge de l'enseignement en Afrique opposant les figures de Charton, directeur de l'enseignement attaché à pérenniser la domination blanche, et celles du père Moret ou de Charles Cros, qui l'aideront à devenir directeur d'école tout en reconnaissant l'excellence de la formation reçue par lui. Entre 1939 et 1943, Mamadou Dia n'a cessé de travailler à l'acquisition de connaissances. Devenu directeur d'école à Fissel en 1936, puis à affecté à Fatick en 1943, ayant fondé, entre-temps, une famille à qui il essaie de transmettre les valeurs traditionnelles, il fait la rencontre de Léopold Sédar Senghor avant d'accepter de s'engager en politique, mais avec le souci de répondre aux problèmes économiques et sociaux de la population : désertification, protection des intérêts paysans par l'organisation de coopératives, etc.).

S'ouvre dès lors « La carrière politique » (chapitre 3, p. 71-146). Il s'agit d'un chapitre fondamental dont il serait vain de prétendre restituer l'extrême richesse. En premier lieu, Mamadou Dia y décrit la naissance du Bloc démocratique sénégalais (BDS), né d'une rupture, survenue en 1948, avec Lamine Guèye (1891-1908), principal dirigeant de la SFIO³ au Sénégal et maire de Dakar. Face à L. Guèye se constitue une alliance entre L. S. Senghor (1906-2001), M. Dia, Léon Boissier-Palun (1916-2007) et Ibrahima Sarr (1915-1976), alors secrétaire général de la Fédération des cheminots d'AOF. Catholique, Léopold Sédar Senghor obtient le soutien du MRP. Sous leur impulsion, le BDS devient un parti populaire bien implanté dans les campagnes. Entre 1956 et 1958, le Parti socialiste sénégalais (PSS) se fonde dans le BDS, donnant naissance à l'Union progressiste sénégalaise (UPS). Élu conseiller de la République française en 1947, M. Dia a entamé dès cette époque une brillante carrière parlementaire. À Paris, il fait la connaissance de Michel Debré, engage un temps des études de géographie encouragées par Jean Dresch, mais sans succès en raison du veto du Parti communiste.

² Mustapha Niassse, Roland Colin et Pape Sene, (dir.), *Sur les traces de Mamadou Dia : un fils du peuple. Les enjeux de la fondation Mamadou Dia pour l'économie humaine*, L'Harmattan Sénégal, 2023.

³ Section Française de l'Internationale Ouvrière.

L'origine de cette décision tient à l'opposition déclarée de M. Dia au marxisme et au communisme. Mamadou Dia opte alors pour le droit. Il découvre ainsi Économie et humanisme, l'œuvre de François Perroux et celle du révérend père Louis-Joseph Lebret. Élu à l'Assemblée nationale française en 1956, M. Dia s'engage dans la voie de la conquête par le Sénégal de l'autonomie et de l'indépendance. Opposé comme L. S. Senghor à la loi-cadre Deferre de 1956, il accepte cependant les fonctions de vice-président du Sénégal tout en œuvrant au transfert de la capitale du pays de Saint-Louis à Dakar. En 1958, il s'oppose à Senghor sur la question de la réponse au référendum permettant l'accès au général De Gaulle au pouvoir. Ils se rejoignent cependant sur le passage de l'autonomie à l'indépendance, prônant tous deux, en 1960, la constitution de la Fédération du Mali avec Modibo Keita (1915-1977), mais sans parvenir à rallier à leur cause ni la Guinée de Sékou Touré (1922-1984), résolu à l'indépendance, ni le Dahomey et la Haute-Volta. Lâchés bientôt par le Mali de Modibo Keita, L. S. Senghor et M. Dia gouvernent dès lors le Sénégal indépendant, le premier en tant que Président de la République, le second en tant que Président du Conseil doté de l'essentiel des pouvoirs sur le modèle hérité de la IV^e République française.

Les relations entre les deux hommes se dégradent de manière insensible. Les questions protocolaires y concourent en partie, mais non les questions religieuses, car Mamadou Dia, bien que musulman, prône la tolérance et même le dialogue avec les catholiques. Le montrent ses excellentes relations avec Monseigneur Maury, archevêque de Dakar, et avec le Pape Jean XXIII, qui l'encourage dans la voie des réformes. Les sources du problème sont ailleurs. Partisan d'un socialisme coopératif et de la planification, Mamadou Dia organise le Sénégal en grandes régions économiques pourvues d'une assemblée régionale élue au suffrage universel, d'un budget et d'un exécutif propres, ainsi que d'un Centre régional d'assistance pour le développement (CRADE), en charge de toutes les fonctions techniques. Chacune de ces régions est divisée en cercles (ou préfectures) et arrondissements, eux-mêmes pourvus de Centres d'expansion rurale (CER) destinés à apporter leur assistance aux coopératives. Celles-ci visent à moderniser l'agriculture à travers un effort de formation des paysans à l'utilisation technique des engrains et des semences, aux techniques modernes de culture et, en même temps la promotion de l'autogestion. Ces mesures puisent très largement leur inspiration dans les idées du R. P. Lebret, animateur infatigable d'*Économie et humanisme* et économiste de renom, proche, on l'a vu de François Perroux.

Ces mesures visent à renforcer l'indépendance économique du pays et, en particulier, à obtenir une revalorisation durable du prix de l'arachide. Mais elles menacent beaucoup d'intérêts privés, français ou étrangers, mais aussi sénégalais (hommes politiques, dont M. Dia veut réduire les revenus, chefs religieux de l'Islam). En 1962, Mamadou Dia engage un nouveau train de réformes visant au contrôle total de la filière agricole, de la production à l'exportation, et à liquider l'économie de traite. S'y ajoute la révision des accords monétaires avec la France d'ailleurs en partie acceptée par la métropole. M. Dia veut aussi obtenir la disparition de toutes les bases militaires françaises du Sénégal. Plus grave, en période de Guerre froide, M. Dia rapproche le Sénégal des pays de l'Est : il établit des relations diplomatiques avec l'URSS, la Pologne et la Yougoslavie. Musulman convaincu, il tente aussi une réforme des relations entre l'État et l'Islam, notamment en réformant les études coraniques (création d'un Institut d'études

islamiques), en restaurant l'enseignement de l'arabe, mettant ainsi en cause le pouvoir de nombreux marabouts par ailleurs souvent impliqué dans la traite arachidière.

En 1962, le conflit entre le Président de la République et son homologue du Conseil prend toute sa dimension. Il se cristallise autour de la mise en cause par Léopold Sédar Senghor d'un certain nombre de ministres, de l'accélération de la fuite des capitaux hors du pays, du maintien de l'état d'urgence instauré suite à des complots avérés depuis l'éclatement de la fédération du Mali. L. S. Senghor souhaite instaurer un régime véritablement présidentiel. Un certain nombre de députés sont par ailleurs mis en demeure de rembourser les avantages financiers qu'ils ont pris d'habitude de s'octroyer : augmentations de traitement, crédits non remboursés aux banques, prises d'actions dans diverses sociétés anonymes. De surcroît, le 8 décembre 1962, Mamadou Dia prononce un discours où il prône « le rejet révolutionnaire des anciennes structures, la substitution à la société coloniale et à l'économie de traite d'une société libre et d'une économie du développement ». Avec l'aval du Président de la République, un groupe de députés dépose une motion de censure contre le gouvernement. M. Dia juge celle-ci irrecevable, préférant une réunion du Conseil national du parti unique, l'UPS. Consécutivement, il fait évacuer la Chambre des députés, le 17 décembre, empêcher son accès par la gendarmerie et arrêter quatre députés. Néanmoins, il ne peut empêcher le vote, dans l'après-midi du même jour, de la motion de censure au domicile du Président de l'Assemblée nationale, L. Guèye. L. S. Senghor ayant nommé à la tête de l'armée, un homme à lui, le lendemain, Mamadou Dia est arrêté avec quatre de ses ministres, Valdiodio N'diaye, Ibrahima Sarr, Joseph Mbaye et Alioune Tall.

Le chapitre 4 traite « De la prison à la libération » (p. 147-192). Mamadou Dia rend compte d'abord du procès. Ce dernier débute en mai. M. Dia est défendu par de bons avocats, dont maître Abdoulaye Wade, futur leader du PDS⁴ et maître Philippe Sarda, un Français. Bien que les juges soient des députés ayant voté la censure, le procès révèle bien des failles de l'accusation et, en particulier, l'existence d'un complot ayant anticipé le prétendu « coup d'état » de M. Dia. De même, le réquisitoire du procureur général Ousmane Samara réclame « les circonstances atténuantes ». En outre, maîtres Sarda et Wade soulignent le caractère constitutionnel de la démarche adoptée par le principal accusé, en raison de la primauté du rôle du Parti. Puis M. Dia revient sur ses conditions de détention, particulièrement dégradantes, d'où les graves problèmes de santé qu'ont connus les détenus, à commencer par lui-même. Mamadou Dia surmonte cependant l'épreuve grâce à sa foi et à sa boulémie de lecture. La libération enfin se fait attendre, malgré de multiples interventions (Robert Buron, François Mitterrand et Pierre Mendès France). Il est vrai que, convaincu de son innocence, M. Dia refuse de solliciter la grâce présidentielle. Enfin libéré le 28 mars 1974, il rencontre par la suite trois fois Léopold Sédar Senghor.

Suit une conclusion intitulée « Demain à l'Afrique citoyenne unie dans un monde humanisé » (p. 193-202). Mamadou Dia y revient sur les illusions des anciennes grandes figures de l'histoire

⁴ Abdoulaye Wade, né le 29 mai 1926 à Kébémer au Sénégal, est un homme d'État sénégalais, président de la république du Sénégal du 1^{er} avril 2000 au 2 avril 2012. Il est par ailleurs membre associé de notre Académie depuis 2002.

sénégalaise (Blaise Diagne⁵, Galandou Diouf⁶, Lamine Gueye), mais aussi le constat d'échec de l'expérience du partage des pouvoirs avec Senghor. Pourtant il ne renonce pas à son grand dessein et à l'espoir de l'émergence de l'Afrique. Citons son avant-dernier paragraphe (p. 201-202) : « c'est l'héritage du vieux militant laïc qui sépare sans les opposer État et société, homme de réflexion et d'action, pour qui tout échec est un stimulant pour rebondir, adepte fervent de la magie de l'écriture et des chiffres en dépit de sa culture orale, mais aussi homme de foi, de foi islamique, militant d'un islam progressiste et tolérant qui ne s'accorde le droit de brûler ni Voltaire ni Marx ».

L'ouvrage s'accompagne de très intéressantes annexes. Le texte « Présence d'un père fondateur » justifie leur choix. Il s'agit en premier lieu de la « Circulaire numéro 51 du 17 juin 1960 » (p. 209-212), qui définit l'esprit nouveau d'une gouvernance socialiste en soulignant l'importance du sens du service public (probité et honnêteté, stricte gestion des deniers publics). Quant à la « Circulaire numéro 32 du 21 mai 1962 » (p. 213-221), elle fait le point sur la doctrine et les problèmes de l'évolution du mouvement coopératif, en fixant les principes d'évolution et le schéma d'évolution et d'organisation. Mamadou Dia nous livre aussi, en 1997, son témoignage sur « Louis-Joseph Lebret. Une vie au service du bien commun » (p. 223-229). Suit la « Déclaration de Dakar. Une fondation pour promouvoir un développement démocratique et participatif sur les traces de Mamadou Dia, 2 juillet 2022 » (p. 231-235).

L'ouvrage s'achève sur trois textes de Roland Colin : « Une vision prophétique de l'économie au service des hommes » (p. 237-243), « Contribution à la synthèse d'une histoire prospective » (p. 243-244), « Petite histoire d'une politique sénégalaise de développement démocratique endogène » (p. 245-249), ce dernier correspondant à une communication présentée à l'Académie des sciences d'outre-mer le 31 mai 2024.

Dominique Barjot

⁵ Blaise Diagne, né le 13 octobre 1872 à Gorée au Sénégal et mort le 11 mai 1934 à Cambo-les-Bains en France, est un homme politique français. Il est le premier député d'origine africaine élu à la Chambre des députés française, en 1914.

⁶ Galandou Diouf, né le 14 septembre 1875, à Saint-Louis et mort le 6 août 1941 à Cannes, est un homme politique français. Il est le deuxième musulman député français après le converti Philippe Grenier. Précédé par Blaise Diagne, il fut également le deuxième Africain élu à la Chambre depuis le début de la colonisation.